

**MAIRIE**  
DE  
**VIRA**  
09120

09120 - VIRA

Tél/Fax 05 61 68 71 50

[Mairie.vira@orange.fr](mailto:Mairie.vira@orange.fr)

Vira, le 29 octobre 2014

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 octobre 2014**  
**convoquée le 29 septembre 2014**

*Présents Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Mathieu CARAYOL, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Milène GALY, Dominique JALLIER, Nadine LLORENS, Hélène POUJOL, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET*

*Absents :*

*Pouvoir :*

*Secrétaire de séance : Milène GALY*

---

**Présentation des services aux personnes de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes par Mme Agnès Rialland, responsable des différentes structures :**

Gestion de 4 services :

- Le Foyer logement (24 appartements) non médicalisés en location. Possibilité de repas. Aides possibles (APL, aide sociale...) – 05 61 60 84 52
- L'Association Bleu Printemps : aide à domicile représentant 60 salariés de 2 types : auxiliaires de vie et aides à domicile pour assister une population de 200 personnes. Essentiellement des personnes âgées, mais le service est ouvert à tous  
05 61 68 77 71
- Le CLIC qui a vocation de renseigner et aider les personnes âgées et/ou handicapées pour l'information et si nécessaire pour la mise en place des dossiers d'aide (APA .etc...) 05 61 60 84 88
- Le Transport à la demande qui s'adresse à l'ensemble de la population de la communauté de communes du canton de Varilhes. Les personnes qui souhaitent y faire appel doivent prendre contact au plus tard la veille. Le coût en est de 5 € ( demi tarif pour les mineurs) 05 61 60 84 88

**Agnès Rialland présente également l'école de musique dont elle est présidente.**

Cette école, dirigée par Mikaël Celma, est au service des habitants du canton. Elle existe depuis 3 ans, compte 112 élèves cette année et offre des cours individuels et collectifs sans limitation d'âge.

Les cours délivrés donnent accès aux concours nationaux

Coordonnées : 3 place Saint Michel – 09120 Varilhes .

[ecoledemusique.varilhes@gmail.com](mailto:ecoledemusique.varilhes@gmail.com)

## **Approbation du compte rendu de la réunion du 3 septembre**

Le compte rendu de la réunion du 3 septembre 2014 est adopté à l'unanimité.

### **Comptes rendus des réunions des délégués**

- SIVOM : En attente d'une projection financière afin de déterminer l'évolution de cette structure au vu du déficit du budget périscolaire. L'ALSH est désormais assuré par la Communauté de Communes de Mirepoix avec un transport SIVOM.
- SIAD : Une réunion est prévue le 20 octobre pour le problème de La Paychère.
- Communauté de Communes :
  - Validation du fonds de concours 324 127 € pour l'ensemble des communes et lancement des études 2015/2016 pour la demande de subvention de l'Etat (DETR). La commune a déjà transmis ses souhaits (chemin de la Croix, chemin de l'Aouta et rue Mimi Authié). En raison des réformes territoriales annoncées, il s'agira peut être de la dernière année de participation de la com com (pour info, la com com a versé 38 928.36 € au titre de l'aide à la voirie de la Commune de Vira entre 2005 à 2013).
  - Pôle culturel : les problèmes techniques sont réglés et les travaux débiteront avant la fin de l'année.
  - Délibération modificative du budget : modifications mineures
  - Nombreuses subventions à l'amélioration de l'habitat (468 000 ont été versés depuis 2004)

### **Délibérations de la commune**

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, l'attribution d'un fonds de concours de la communauté de communes à hauteur de 6 864 € soit 50% du reste à payer après subventions de l'Etat (DETR). Ceci concerne les travaux de voirie sur programmation 2013 dans le cadre des opérations sous mandat réalisées par la Communauté de Communes (rue du Calvaire).
- Vote, à l'unanimité, de crédits supplémentaires dans le cadre de l'attribution de ce fonds de concours au chapitre 041 (opérations patrimoniales):  
Article 2151 : dépenses de 406.77 € affectées pour un montant de 291.60 € à l'article 13251 et le solde de 115.17 € à l'article 1328.

### **Analyse financière des comptes de la commune de Vira**

**Mathieu CARAYOL a exposé au Conseil la situation financière de la commune.**

#### **-1- Charges et produits réels de fonctionnement**

##### -a- Charges réelles

- Charges de personnel : part la plus élevée des charges de Fonctionnement (38%) pour trois emplois (secrétariat, surveillance cantine et ménage des locaux et agent d'entretien) qui représentent ensemble 1,23 équivalent temps plein. Il est difficile de comprimer ces dépenses, sauf à faire appel à des emplois aidés.
- Charges externes : 23 % des charges de fonctionnement, soit en dessous de la moyenne de la région et du département. Les dépenses sont maîtrisées.
- Contingents : 16 % des dépenses de fonctionnement : une légère augmentation est observée entre 2012 et 2013 (SIVOM). Ce poste devrait augmenter les prochaines années pour compenser les déficits du SIVOM.
- Charges financières : 10 % des charges de fonctionnement le ratio est élevé par rapport à la moyenne départementale, régionale et nationale.

Elles dépendent des intérêts des prêts en cours et des échéances dues sur l'exercice.

- Subventions versées : peu importante puisqu'il y a peu d'associations. Un coup de pouce légitime en 2014 pour le concert de Nadau.

#### -b- Produits réels

- Les impôts locaux (contributions directes et la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) représentent l'essentiel de ces ressources (respectivement 55 % et 31 %).
- Faible diversité dans ces recettes, puisque le logement communal n'est pas encore loué, la salle des fêtes est gratuite d'où la part minimale du compte « Autres produits de gestion courante ».

Conclusion : les dépenses sont globalement maîtrisées et les recettes très dépendantes des contributions directes et dotations de l'Etat.

### **-2- Capacité d'autofinancement en 2013**

C'est l'excédent de fonctionnement utilisable pour financer les dépenses d'investissement (y compris le remboursement du capital de l'emprunt) : elle représente 11 % des produits réels.

### **-3- Dépenses et recettes d'investissement**

#### -a- Dépenses d'investissement

- Les dépenses d'investissement représentent les travaux réalisés et les remboursements du capital des prêts en cours.  
En 2013, les travaux de voirie représentent 77 % des dépenses d'équipement et le remboursement du capital des emprunts représente 64 % des dépenses réelles. Le montant des travaux varie fortement d'une année sur l'autre en fonction des projets retenus et réalisés.
- Les emprunts sont nécessaires à la réalisation des travaux et il convient d'en maîtriser la durée et le taux. Tous les emprunts de la commune ont été réalisés avec des taux fixes pour éviter l'insécurité des taux variables.

#### -b- Recettes d'investissement

- Elles représentent les subventions reçues et les emprunts contractés dans le but de réaliser des travaux, acquérir un terrain ou se doter de biens amortissables.
- En 2013, les subventions d'investissement et le FCTVA (compensation partielle de la TVA payée 2 ans auparavant sur les investissements) représentent les recettes réelles.
- Aucun emprunt n'a été contracté en 2013 mais les charges d'emprunt sont élevées (145 € par habitant pour le total intérêt et capital)

Conclusion : des travaux réalisés à bon escient et des subventions correctes pour les financer, mais il faut rester vigilant sur le poids de la dette par habitant (élevé en 2013).

#### **-4- Perspectives**

- Après une charge de la dette élevée en 2013, celle-ci va se stabiliser autour de 100 € par habitant jusqu'en 2017 .Mais il faut prendre en compte l'emprunt de 20 000 € contracté en 2014 (réhabilitation du logement social) compensé par les loyers futurs.
- Comment diversifier les recettes de fonctionnement (loyer du logement communal dans le futur) ?

Maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant la qualité du personnel.

#### **Travaux concernant le muret de la place de la Mairie**

L'entreprise LLOVERAS a transmis un devis d'un montant de 600 € pour la remise en état du muret.

L'assurance refuse la prise en charge.

Une décision sur ce point sera prise ultérieurement. Autre devis, autre solution ?

#### **Fibre optique**

Des Issards à Engraviés, des travaux concernant la mise en place de la fibre optique seront effectués à compter de la deuxième quinzaine d'octobre.

Elle sera reliée au standard téléphonique qui dessert entre autre la commune et devrait améliorer la rapidité des connexions.

La demande de mise en place d'une gaine supplémentaire en prévision du futur lotissement a reçu une réponse négative.

#### **Travaux du cimetière**

Les travaux sont terminés mais certains problèmes sont apparus :

- le chemin de sable stabilisé n'est pas assez compacté et en cas de pluie un fort ravinement disperse le sable.
- Le banc a été installé trop en contrebas et la bordure entraîne un risque de chute
- Il convient de trouver une solution pour la gouttière de la sacristie en saillie.

Solutions à rechercher avec P Lloveras

- Une réunion de la commission du cimetière est prévue pour en établir le règlement intérieur et définir les tarifs des concessions et des cases du columbarium. Ces éléments seront ensuite proposés à la délibération du conseil.

#### **Commission fleurissement**

La commission a fait le tour du village et fait les propositions suivantes :

- à l'angle de la rue Mimi Authié, bâtir une vasque
- installer une vasque à côté de l'écurie de Guy Berdot
- devant la maison de Jean SERRANO (chemin de la Croix), un espace sera libéré pour y planter des fleurs
- à côté de la maison de Jean SERRANO (escalier entre le Chemin de la Croix et la Rue de la Fontaine), plantation d'hortensias
- installation d'un bac au poteau électrique à l'extrémité du chemin de la Croix (il est évoqué la possibilité de signaler au sol les places de stationnement sur cette place, mais finalement cette suggestion n'est pas retenue)
- planter un parterre d'iris à la fin de la rue du calvaire.
- mettre une plante grimpante place de la mairie.
- Plante grimpante sur le mur de soutènement refait au grand Cami

- Renouvellement des fleurs existantes à la mairie (vasques en attente) et au monument au mort
- Définir six ou sept arbustes à feuillages persistant au cimetière.

La commission doit faire établir des devis sauf pour les plantations du cimetière à la charge de l'entreprise Lloveras

Proposition attendue d'urgence pour le cimetière car les plantations doivent se faire cet automne.

### **Logement social**

La déclaration préalable a été déposée auprès de la DDT.

*Réunion de travail programmée avec l'architecte le 29 octobre.*

### **Point sur le projet éolien**

- Eolien : les informations recueillies démontrent que le site de Vira n'est pas intéressant pour le développement éolien (surface, chemins, serre abrupte, difficultés de raccordement ERDF...)
- Voir la solution solaire de petite dimension – Gilles va recueillir les informations sur une réalisation locale.

### **Vente de terrains communaux**

- la commune a signé la vente d'une parcelle de 50 m<sup>2</sup> à Mme Simone CLAUZET selon la délibération du 5 mai 2014.
- En ce qui concerne la vente de la parcelle ZA 84, il est proposé de demander une option écrite car d'autres personnes sont intéressées par le terrain.

### **Salle des Fêtes**

Il est proposé de louer une auto laveuse pour en effectuer le nettoyage. Hélène vérifiera que le matériel proposé par Jean Serrano répond bien au problème.

### **Questions diverses :**

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

